



PROJET EDUCATIF TERRITORIAL – PLAN MERCREDI

RENOUVELLEMENT 2024-2027



Les caractéristiques du Projet Educatif Territorial (PEDT)

- Il est contractualisé sous forme d'une convention signée par le représentant de la collectivité, la préfecture, la direction des services départementaux de l'Education nationale (DSDEN), la Caisse d'allocations familiales (CAF), les associations partenaires de la collectivité intervenant dans le cadre du PEDT pour une durée de trois ans.
- Il tient compte des ressources et des contraintes locales
- Il est le fil conducteur pour mettre en cohérence les objectifs et les actions portés par les différentes structures
- Il traduit les valeurs éducatives qui leur sont communes
- Il est spécifique à chaque territoire, innovant, évaluable et évolutif

Qui est le porteur du PEDT ?

Le PEDT a vocation à rassembler l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation durant toute la journée de l'enfant. **Le porteur** du PEDT est une collectivité (communauté de communes, communes, SIVU...) ou par convention, une association qui coordonne la rédaction, la mise en œuvre et l'évaluation du projet.

Périscolaire-extrascolaire ? Enfance-jeunesse ?

Il est possible d'étendre le PEDT sur les temps d'accueil extrascolaires et ainsi que sur toutes les tranches d'âge des enfants et des jeunes. Les objectifs restent les mêmes :

- Proposer un accueil éducatif continu des enfants et adolescents
- Garantir l'accès de tous les enfants et adolescents aux différents espaces éducatifs
- Développer la qualité de l'action éducative mise en œuvre par tous les acteurs éducatifs intervenants.

L'ensemble de ces informations sont à retrouver dans le guide des PEDT, plans mercredis à destination des acteurs locaux

I-Identification du PEDT :

Porteur du PEDT : (commune(s), CdC, SIVU, ...)	Communauté de communes Cazals-Salviac
Nom et fonction du coordonnateur	Delphine BEDOU Chargée de coopération Convention Territoriale Globale
Adresse :	CC Cazals-Salviac – 5 Boulevard Hugon – 46340 Salviac
Adresse électronique :	N° de téléphone ✓ Fixe : 05 65 41 61 37 ✓ Portable : 06 07 56 98 58
Nom et fonction Des élus référents du PEDT	Elus communautaires de la commission Enfance-Jeunesse : Laurent ALAZARD Vice-Président (Maire de Cazals) Ingrid PUYO (Adjointe Mairie de Salviac) Rosette BESSIERES (Adjointe Mairie de Dégagnac) Nadège GOMEZ (Maire de Frayssinet le Gélat)
Adresse électronique :	N° de téléphone ✓ Fixe : 05 65 41 61 40 ✓ Portable : -
Nouvelle structuration 2024-2027: Intercommunal : <input checked="" type="checkbox"/> Communal : <input type="checkbox"/>	Noms des communes concernées : 15 communes de la CC Cazals-Salviac Salviac / Dégagnac-Lavercantière-Thédirac-Rampoux / Frayssinet le Gélat-Goujounac-Saint Caprais-Pomarède / Cazals-Montcléra-Marminiac-Gindou-Les Arques / Léobard

II. Actualisation de l'état des lieux

II.1 Publics et établissements concernés à la rentrée 2024

Nombre d'enfants scolarisés		
Niveau maternelle : TPS-PS-MS-GS	98	20 Frayssinet le Gélat / 27 Salviac / 21 Dégagnac / 30 Cazals
Niveau élémentaire : CP-CE1-CE2-CM1-CM2	209	43 Frayssinet le Gélat-Goujounac / 58 Salviac / 46 Dégagnac / 62 Cazals-Montcléra
Niveau secondaire : collège	142	Collège de Salviac
Total :		449

Nombre d'établissements scolaires concernés par le PEDT	Public	Privé
Ecoles maternelles	4	-
Ecoles élémentaires	4	-
Etablissements 2 nd degré	1	-

1 RPC - 2 RPI : Dégagnac-Lavercantière-Thédirac-Rampoux / Frayssinet le Gélat-Goujounac / Cazals-Montcléra

2 écoles à Salviac : maternelle + élémentaire

1 collège à Salviac

-Si un accueil périscolaire est mis en place la semaine lundi, mardi, jeudi, vendredi, compléter le tableau ci-dessous :

Accueil	Nom de l'école : RPI Cazals-Montcléra	Organisateur : Commune de Cazals
matin	7h30-8h45	Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole (ALAE)
midi	12h15-14h	
soir	16h30-18h30	
Jours interv°	Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi	

Des garderies sont organisées :

- > par le SIVOS à Dégagnac, Lavercantière et Thédirac (RPC Dégagnac-Lavercantière-Rampoux-Thédirac)
- > par la commune de Frayssinet le Gélât (RPI Frayssinet le Gélât-Goujounac)
- > par la commune de Salviac (école Maternelle et école élémentaire)

-Si un accueil périscolaire est mis en place le mercredi, compléter le tableau ci-dessous :

Accueil	Accueil de Loisirs Sans Hébergement Dégagnac	Organisateur CC Cazals-Salviac	Accueil de Loisirs Sans Hébergement Cazals	Organisateur CC Cazals-Salviac
Matin	7h30 - 18h30	ALSH Les p'tits bouts riants	7h30 - 18h30	ALSH Bambin'ado
Midi				
Après-midi				

- Un accueil de loisirs extrascolaire déclaré est-il mis en place durant les vacances scolaires (Toussaint, Noël, Hiver, Printemps) ?

Oui Non

Si oui, préciser le nom de l'organisateur et sa localisation :

ALSH Les p'tits bouts riants à Dégagnac par la CC Cazals-Salviac
 ALSH Bambin'ado à Cazals par la CC Cazals-Salviac

- Un accueil de loisirs extrascolaire déclaré est-il mis en place durant l'été ?

Oui Non

Si oui, préciser le nom de l'organisateur et sa localisation :

ALSH Les P'tits bouts riants à Dégagnac par la CC Cazals-Salviac
 ALSH Bambin'ado à Cazals par la CC Cazals-Salviac

-Existe-t-il un accueil préados, un accueil jeune, une PS jeune ?

Oui

Non

Si oui, précisez son organisation et l'articulation des temps

.....
.....

-Une tarification particulière est-elle mise en place ?

A l'heure A la demi-journée A la journée

-Quelle modulation est mise en place ?

Au quotient familial Adhésion Autres : fratrie

II.2 Atouts et contraintes du territoire

ATOUTS

- > Un territoire rural à taille humaine avec un bon niveau de services et d'équipements
- > Equipements sportifs et culturels
- > Des politiques de la communauté de communes engagées pour l'enfance-jeunesse, la culture et le développement durable
- Services aux familles (petite enfance, enfance, jeunesse) : RPE/EAJE/ALSH (communautaires), ALAE (commune de Cazals)
- Offre scolaire structurée avec de bonnes conditions de travail : taux d'encadrement satisfaisant et agrandissement/rénovation des bâtiments (compétence communautaire)
- Promotion de la lecture publique : 4 bibliothèques en réseau (Contrat Territoire Lecture) qui accueillent écoles, collège et ALSH
- Education au numérique : 3 Espaces Publics Numériques qui accueillent écoles, collège et ALSH
- Ecole de musique qui intervient auprès des écoles et des ALSH
- Saison culturelle (Programme Artistique et Culturel de Territoire PACTe) avec proposition d'un PEAC à l'attention des scolaires
- Education au développement durable : service environnement CC Cazals-Salviac + partenariat EVS (Jardin Bourrian-Maison de la Nature) qui mènent des actions et accueillent écoles, collège et ALSH
- « Cycle piscine »
- > Renouvellement du PEdT communautaire 2024-2027
- > Mise en place d'un Territoire Educatif Rural 2024-2027
- > Animation de la vie sociale et locale : de nombreuses associations culturelles/sportives... + 1 EVS + 2 tiers-lieux
- > Accompagnement social et accès aux droits : Centre de santé Salviac, maison médicale Cazals, Espaces France Services

CONTRAINTES

- > Un déséquilibre des générations : population vieillissante (vieillesse endogène+accueil de retraités) /des effectifs scolaires en baisse/seuls 26% des ménages ont des enfants/tranche 15-29 ans sous représentée
- > Des fragilités socio-économiques : tissu économique, niveau de vie, chômage, taux de pauvreté, IPS
- > Manque d'offre de transport collectif: mobilité parfois difficile/risque de vulnérabilité
- > Des dispositifs existants sous-mobilisés (MDA, REAAP...)
- > Des difficultés de recrutement du personnel qualifié (problématique en cas d'absences ou départ en formation)
- > Coût des transports
- > Relation péri-extrascolaire avec équipe enseignante : manque de dialogue et/ou de reconnaissance parfois
- > Implication des parents très variable/disparates selon les écoles
- > Qualité des activités altérées (ou absence de propositions) du fait des départs échelonnés dans le périscolaire des soirs de la semaine

II.3 Besoins repérés

-Au terme du précédent PEDT quels sont les besoins aujourd'hui repérés ?

Public	Besoins repérés
Niveau maternelle	<ul style="list-style-type: none"> > Stabiliser/pérenniser l'existant > Maintenir une écoute bienveillante en permettant aux enfants d'être forces de propositions dans les différents accueils > Renforcer les liens avec les équipes enseignantes afin de développer : <ul style="list-style-type: none"> - Des pratiques communes autour de projets communs/transversaux - Des outils de partage des locaux/du matériel - Des outils de communication
Niveau élémentaire	<ul style="list-style-type: none"> > Développer des échanges réguliers dans un climat de confiance en associant tous les acteurs éducatifs concernés : créer du lien/du temps d'échanges pour comprendre et reconnaître les pratiques de chacun > Améliorer l'implication des parents
Niveau secondaire (éventuellement)	<ul style="list-style-type: none"> > Soutien des familles en termes de parentalité > Former les équipes pour améliorer la prise en charge de la qualité éducative > Solliciter des formations communes/interprofessionnelles dans la mesure du possible pour répondre aux problématiques rencontrées et favoriser l'interconnaissance.

-Comment les avez-vous repérés ? (Outils utilisés, acteurs sollicités...)

Entretiens particuliers/individuels avec acteurs éducatifs de la Communauté de communes (élus, principale du collège, directrices des écoles, directeurs/directrice ALSH et ALAE, parents et associations intervenant sur les différents temps éducatifs de façon récurrente (Gindou cinéma, les jardiniers bourians, Barjacaires, école de musique...)

II.4 Le partenariat

-Qui composera votre comité de pilotage :

Institutions : <input checked="" type="checkbox"/> DSDEN (IEN) <input checked="" type="checkbox"/> DSDEN (SDJES) <input checked="" type="checkbox"/> Education Nationale (directeurs d'écoles) <input checked="" type="checkbox"/> CAF <input type="checkbox"/> MSA <input type="checkbox"/> Conseil Départemental	Acteurs : <input checked="" type="checkbox"/> Elus <input checked="" type="checkbox"/> Représentants Péricolaire Directeurs/directrice ALAE et ALSH-SIVOS <input checked="" type="checkbox"/> Parents d'élèves <input type="checkbox"/> Associations : <input type="checkbox"/> Intervenants : <input checked="" type="checkbox"/> Autres : responsables service enfance-jeunesse CC Cazals-Salviac
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

-Existe(ra)-t-il des comités techniques locaux ? Si oui, comment se met(tra) en place l'organisation ? (Fréquence, composition, lien avec le Comité de pilotage)

Selon les besoins (politique enfance-jeunesse, projets communs, projet itinérant/partagé...) en s'appuyant sur les groupes de travail et commissions déjà existants (culture, enfance-jeunesse, action sociale...)

-Si vous envisagez un PEDT communautaire, comment se feront les liens avec les communes du territoire ?

Les liens se feront au travers des différentes instances déjà existantes, conseils des écoles, bureaux et conseils communautaires, comités de pilotage PEdT/TER, comité de pilotage CTG et groupes de travail/commissions déjà existants (culture, enfance-jeunesse, action sociale...) auxquels la chargée de coopération CTG participe dans la mesure du possible et/ou si cela revêt un intérêt dans le cadre de ses missions.

-Votre PEDT sera-t-il en lien avec l'axe enfance/jeunesse de la CTG qui couvre votre territoire ?

Oui Non

-Si oui, comment cela s'articulera-t-il ?

La chargée de coopération CTG, pilote et anime également les dispositifs PEdT et TER pour la Communauté de communes (volet éducatif/enfance-jeunesse de la CTG). De fait, cela implique un travail en étroite collaboration avec le service enfance-jeunesse de la Communauté de communes d'une part, et, d'autre part, avec le collègue, les écoles, et les acteurs éducatifs du territoire (associations, partenaires).

-Si non, est ce que ce PEDT sera construit sur la base des éléments de l'enfance- jeunesse recensés dans le cadre de la CTG ? Expliquer

.....
.....

-Le PEDT sera-t-il articulé avec le ou les projets d'école ?

Oui

Non

- Si oui, précisez sous quelle forme ? (Exemple : lien avec les parcours éducatifs...)

> Pilotage participatif pour cibler les besoins en équipe et intégrer au mieux les acteurs éducatifs afin de valoriser les différents temps éducatifs

> Privilégier la notion de parcours (santé, citoyen, EAC, avenir) dans les projets pédagogiques (ALAE, ALSH), les projets des écoles et le projet d'établissement du collège pour pouvoir....

> Penser des projets communs dont pourront bénéficier ALAE, ALSH, écoles et collège (intervenants mutualisés, matériel itinérant/partagé...)

-Existe(ra)-t-il une convention pour le partage des locaux ?

Oui

Non

Le conventionnement est inutile car l'ensemble des bâtiments scolaires du territoire a été reconnu d'intérêt communautaire et est géré à l'échelon intercommunal (transfert de la compétence optionnelle portant sur la « construction et la rénovation des bâtiments scolaires et périscolaires »).

Ce transfert entraîne la mise à disposition des biens concernés à titre gratuit et se formalise par un procès-verbal entre la commune et la communauté de communes. La communauté de communes assure « la construction et la rénovation des bâtiments scolaires et périscolaires ». Le service scolaire reste, quant à lui, assuré au niveau communal.

-Existe(ra)-t-il une charte des bonnes pratiques sur des règles de vie commune, le prêt du matériel ou une convention ?

Oui

Non

Pour l'école de Cazals (Cf Charte des bonnes pratiques favorisant la continuité éducative jointe au PEDT)

(Une charte est à l'étude pour le RPC de Dégagnac)

III. 1 Présentation du PEDT 2024-2027

III.1 Définition des objectifs généraux

Sur la base du bilan du précédent PEDT et de l'actualisation de l'état des lieux, le comité de pilotage réuni le 23/04/2024, a retenu comme étant prioritaires pour le territoire concerné, les objectifs généraux suivants :

- ✓ **Objectif n°1 : CONSTRUIRE ENSEMBLE POUR TRAVAILLER LE SENS ET LES SYNERGIES**
Assurer la continuité éducative/la transversalité et la coopération territorialisée pour la réussite de tous
- ✓ **Objectif n°2 : UN PROJET POUR TOUS, UNE PLACE POUR CHACUN**
S'engager pour le bien vivre ensemble et promouvoir les dynamiques d'ouverture
- ✓ **Objectif n°3 : BIEN ÊTRE AVEC SOI POUR ÊTRE BIEN AVEC LES AUTRES**
Favoriser la construction personnelle et l'épanouissement individuel/la confiance en soi pour aller vers la construction collective et le bien être avec autrui

III-2 Mise en œuvre du PEDT :

Rappel des objectifs du PEDT communautaire	Actions associées
<p><i>Objectif n°1</i> CONSTRUIRE ENSEMBLE POUR TRAVAILLER LE SENS ET LES SYNERGIES Assurer la continuité éducative/la transversalité et la coopération territorialisée pour la réussite de tous</p>	<p>Articuler les politiques, les dispositifs et les projets liés à l'éducation (CTG, PEdT, TER, projets d'école, projet d'établissement, projets pédagogiques ALAE, ALSH...) pour assurer la continuité, la complémentarité et la cohérence des différents temps éducatifs, à travers une coopération renforcée entre les acteurs Cibler les besoins en équipe et intégrer au mieux les acteurs éducatifs par le biais d'un pilotage participatif des dispositifs afin de mieux valoriser les différents temps éducatifs de l'enfant et du jeune (scolaire, périscolaire et extrascolaire) Favoriser les partenariats (partenaires institutionnels, acteurs éducatifs, associations, acteurs économiques...) Renforcer la communication, les temps d'échanges, une meilleure interconnaissance et reconnaissance des acteurs éducatifs entre eux Entretenir un climat favorable reposant sur la transversalité, le décroisement et la notion d'ouverture Favoriser le partage des locaux, d'outils communs (règlement, charte...) et du matériel dans la mesure du possible Privilégier la notion de parcours (santé, citoyen, éducation artistique et culturelle, avenir) diversifiés et variés en s'appuyant sur l'ensemble des acteurs éducatifs et en favorisant l'implication des parents</p>
<p><i>Objectif n°2</i> UN PROJET POUR TOUS, UNE PLACE POUR CHACUN S'engager pour le bien vivre ensemble et promouvoir les dynamiques d'ouverture</p>	<p>Favoriser l'accès à l'art et à la culture : Apprendre, rencontrer et pratiquer l'art et la culture sous toutes leurs formes : Sorties culturelles et expositions autour des <u>arts visuels et du patrimoine</u> : ateliers des Arques, galerie Teepee, Goujoun'art, Le Tympan, musées et châteaux environnants... et animation d'ateliers en lien <u>Langage cinématographique et audiovisuel</u> : Ecole et collège au cinéma, ciné pitchouns, ciné-goûter, semaine du court-métrage (Gindou cinéma, cinéma L'Atalante de Gourdon), conception de clip, de court-métrage (La Bobine) <u>Culture scientifique</u> : fête de la science, olympiades mathématiques Ateliers et animations autour du <u>numérique</u> : Espaces Publics Numériques, Médiateur, Numeric'friday <u>Lire et faire lire</u> : Prix des Incorruptibles, partage de lecture entre niveaux, siestes contées/lecture de contes, printemps des poètes, interventions de bénévoles, médiathèques, librairie de Cazals... Spectacles et ateliers de <u>musique</u> : Ecole de musique, associations JMF en Pays Bourian / animation et culture <u>Spectacle vivant</u> : création et résidence artistique théâtre, danse, arts du cirque...</p> <p>Accompagner à la citoyenneté et sensibiliser aux enjeux du développement durable Interventions et/ou animations/ateliers autour des valeurs de la République, de la mixité garçons-fille, des discriminations, de la démocratie (formation et valorisation de l'implication des élèves délégués de classe, éco-délégués, CVC, CMJ) Valorisation des gestes éco-citoyens du quotidien : tri/réduction/ramassage des déchets, compost (SYDED), utilisation/récupération de l'eau Ateliers et animations autour de jardins-plantations pédagogiques/collectifs, de poulaillers, nichoirs, mangeoires / Club Nature « Les mercredis au jardin » (Jardiniers Bourians)</p>

	<p>Education à l'environnement et aux produits locaux (programme G2M, cantines...) Déploiement du label E3D (établissements et territoire)</p> <p>Accroître les partenariats avec le monde économique et professionnel / Renforcer l'accompagnement à l'orientation et cultiver l'ambition Rencontres avec des professionnels, participation salons des formations/des métiers, stages d'observation en entreprises, atelier relais 46 Valorisation des compétences permis piéton, ASSR, BIA, Evalang, EDUCFI, PIX, GQS, ASNS...</p> <p>Encourager la découverte et le respect de l'autre, la solidarité humaine, le sens de l'autre / Favoriser la mixité sociale et intergénérationnelle Organisation de jeux coopératifs, de nuitées, de mini-séjours, de séjours Tarification sociale et/ou adaptée (cantines, ALAE, ALSH) Rencontres/ateliers partagés et intergénérationnels avec parents, Espace de Vie Sociale, EHPAD...</p>
<p><i>Objectif n°3</i> BIEN ÊTRE AVEC SOI POUR ÊTRE BIEN AVEC LES AUTRES Favoriser la construction personnelle et l'épanouissement individuel/la confiance en soi pour aller vers la construction collective et le bien être avec autrui</p>	<p>Promouvoir l'activité physique et lutter contre la sédentarité Parcours découverte autour de la pratique sportive : APQ, motricité, piscine, jeux de plein air, basket, judo, futsal, boule lyonnaise, rugby, patinoire, accrobranche, canoë, breakdance, acrosport, softball, training, course d'orientation...</p> <p>Informier et lutter contre les conduites addictives ou à risques, prévenir la violence Actions partenariales associant transition écologique/enjeux de santé/de citoyenneté (CESCE, CE, CVC, CMJ) Interventions et/ou animations autour du climat scolaire, du harcèlement, des conduites addictives, du temps d'écran, du sommeil, de l'hygiène, de la vie affective et sexuelle...</p> <p>Sensibiliser aux pratiques alimentaires et aux apports nutritionnels Découverte des aliments, des goûts, de la diversité culinaire, de l'équilibre alimentaire, de la saisonnalité autour du « bien manger » en lien avec le « bien bouger » (Jardin Bourrian, PNNS, programme G2M, semaine du goût, cantines...)</p> <p>Sécuriser les passerelles Actions interconnaissance/immersion entre structures et entre niveaux (ALSH-EAJE-écoles-collège, lycée) pour le développement des compétences psychosociales (régulation des émotions, capacité d'adaptation/de communication...)</p> <p>Être à l'écoute du rythme, des besoins et des choix de chacun Accompagnement à la scolarité (devoirs faits, soutien scolaire... cordées de la réussite à envisager) Respect des rythmes et possibilités de temps de repos ou d'activité libre Renforcer la formation continue et interprofessionnelle (DSDEN-SDJES, CNFPT, FIL, DDETSPP...) Soutenir la parentalité (dispositifs existants MDA, PAEJ, Parentalité 46, REAAP, PRH, MDPH...) Consolider la dynamique d'inclusion : accompagnement des enfants à besoins spécifiques, de leurs parents et soutien des professionnels</p> <p>Permettre la mise en place d'un cadre bienveillant favorisant les notions de plaisir, de réussite et de convivialité Favoriser les relations à soi et aux autres : dispositif « Ecole dehors », activités manuelles/de plein air, atelier cuisine/pâtisserie, organisation d'événements festifs (fêtes de fin d'année, fêtes traditionnelles, kermesse, carnaval, chorale, olympiades, cross...) avec APE/associations/EHPAD, organisation d'expositions/de vernissages pour valoriser les projets/productions au sein des structures</p>

Indicateurs de réussite quantitatifs :

- > Nombre de participants
- > Nombre d'activités proposées
- > Evolution des inscriptions
- > Taux de fréquentation des services
- > Assiduité des participants

Indicateurs de réussite qualitatifs

- > Diversité des activités proposées
- > Taux de satisfaction des enfants
- > Taux de satisfaction des familles : facteurs organisationnels (horaires/communication/adaptation des services) et contenus éducatifs
- > Ressenti des intervenants

IV. Durée et Evaluation du PEDT

Le présent PEDT a vocation à être mis en œuvre pour une durée de 3 ans maximum à compter du : 01/09/2024.

Il fera l'objet d'évaluations intermédiaires dont la périodicité et les modalités sont précisées ci-après.

- ✓ **Périodicité des réunions :** 1 comité de pilotage annuel + comité(s) technique(s) thématique(s) éventuel(s) au regard des besoins/des projets
- ✓ **Modalités d'organisation :** invitation du vice-président en charge de l'enfance-jeunesse envoyée aux élus référents, aux institutions et aux acteurs par le biais de la chargée de coopération CTG, référente du PEdT.